

e Pape et la catastrophe du 28 décembre. —
Dès que le Souverain Pontife eût appris l'effroyable désastre qui venait de ravager les provinces du Sud de l'Italie et particulièrement les villes de Reggio en Calabre et de Messine en Sicile, son immense douleur et sa charité se manifestèrent. Il ordonna des prières publiques pour le soulagement des sinistrés en même temps qu'il faisait organiser des secours temporels et pécuniaires.

Malgré les énormes charges de l'administration pontificale, le Saint Père offrit un million de francs pour faire face aux premières nécessités.

Des souscriptions se sont ouvertes de tous côtés pour subvenir à l'incroyable détresse des malheureuses victimes du cataclysme. Par une pensée touchante, le journal « La Croix» a voulu faire passer par les mains du Souverain Pontife le produit de la souscription ouverte par sa direction. Le 17 janvier « La Croix » avait transmis ainsi au Père commun des fidèles plus de cinquante mille francs (\$ 10.000) donnés par les catholiques français.

Le Pape hors du Vatican. — Le Souverain Pontife avait mis à la disposition des sinistrés l'Hôpital Sainte Marthe, où il se proposait de les faire soigner à ses frais. A peine les premiers arrivés étaient-ils installés que le Saint Père n'écoutant que sa charité voulut se rendre compte par lui-même si l'installation provisoire n'était point défectueuse. Il traversa donc la galerie qui relie le Vatican à l'Hôpital. Bien qu'il ne pôsât pas le pied sur un territoire soumis à l'usurpateur des Etats pontificaux, le Pape était réellement alors sorti des limites que la «Loi des garanties » a fixées à son domaine et où il jouit des droits « dextraterritorialité.» Le fait n'a d'ailleurs aucune conséquence. A son entrée dans l'Hôpital le Saint Père fut accueilli par des acclamations et des témoignages de surnaturelle affection : les malades et les victimes de la catastrophe se précipitaient autour de lui, pour baiser ses mains et ses pieds. Les personnes mêmes de la suite du Pontife reçurent des marques de cette expansive vénéra-